

Dossier de presse Métropole Rouen Normandie

Jeudi 11 mai 2017

Visite communale de Frédéric SANCHEZ à Canteleu

Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie s'est déplacé aujourd'hui sur la commune de Canteleu. Accompagné par les élus, il s'est rendu dans un premier temps dans le quartier Flaubert, qui bénéficie de soutiens dans le cadre du Nouveau Programme National pour le Renouvellement Urbain, pour la présentation de la construction d'une école ainsi que des futurs aménagements de voirie sur l'ancienne route de Duclair. Puis, un point a été fait sur le projet d'aménagement cyclable entre le cœur de ville et le Haras du Loup.

Dans le cadre du Nouveau Programme National pour le Renouvellement Urbain, la commune reconstruit l'école Gustave Flaubert

Depuis 2013, la population globale de Canteleu croît, avec une incidence favorable sur le potentiel scolaire. De plus, la commune est engagée depuis le début des années 2000 dans un processus de rénovation urbaine visant à requalifier l'espace public et les immeubles résidentialisés. Ainsi, près de 2200 logements ont déjà été réhabilités et plus de 200 logements démoli puis reconstruit pour un montant de plus de 115 millions d'euros provenant de différents partenaires.

Canteleu aimerait continuer son renouvellement en traitant de la jonction urbaine, entre la Cité Verte et le cœur de ville, au centre de laquelle se trouve l'école Gustave Flaubert. Cet équipement scolaire majeur constitue une véritable coupure urbaine.

Le projet envisage d'une part de reconstruire l'école et d'autre part de réaliser 15 à 20 de logements en bordure de l'école. Ce réaménagement de l'école permettrait aux enfants de bénéficier d'un cadre d'apprentissage attractif évolutif pour favoriser leur épanouissement.

La construction de 15 à 20 logements sur une partie de l'emprise actuelle de l'école Flaubert vise à accompagner le développement de la commune en permettant un parcours résidentiel attractif.





Dossier de presse Métropole Rouen Normandie

Pour mener à bien les projets de renouvellement urbain, la Métropole assure un rôle de coordinateur et d'animateur des dispositifs en partenariat étroit avec les communes, les bailleurs, et les co-financeurs.

Le coût annoncé de cette opération est de 9,4 millions d'euros, hors opérations d'aménagements de voirie et de viabilisation des terrains pour les habitations et devrait pouvoir bénéficier d'un soutien efficace au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain notamment, dont le quartier du plateau de Canteleu fait parti.

Qu'est-ce que le Renouvellement Urbain?

Les projets de renouvellement urbain s'inscrivent dans le cadre de la politique de la ville et par la mise en œuvre du Contrat de Ville 2015/2020, signé par la Métropole Rouen Normandie le 14 septembre 2015. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) lancé fin 2014 doit permettre de transformer les quartiers prioritaires de la ville par l'amélioration des habitats et les environnements. Pour ce programme, 200 quartiers d'intérêt national 250 quartiers d'intérêt régional situés dans les grandes villes ou villes moyennes, en Métropole et Outre-Mer et bénéficieront de 5 milliards d'euros consacrés à l'échelle nationale, dont 4,150 milliards d'euros pour les quartiers d'intérêt national et 850 millions d'euros pour les quartiers d'intérêt régional.

Les projets sont désormais portés à l'échelle intercommunale et plus seulement au niveau du quartier ou de la ville. Ce nouveau programme souhaite favoriser la participation active des habitants en les impliquant depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre du Programme de Renouvellement Urbain. Les conseils citoyens seront associés à toutes les étapes du projet. Il permet également de favoriser la mixité sociale en veillant à la diversification de l'habitat et en faisant revenir les salariés dans les quartiers.







La Métropole aide au réaménagement de l'ancienne route de Duclair

Les travaux de requalification de l'ancienne Route de Duclair sont programmés fin 2017 pour un montant estimé de 1,2 million d'euros, incluant le renouvellement des réseaux d'eau potable.

Cette rue considérée comme une entrée dans la commune de Canteleu, nécessite d'être rénovée. Ainsi, elle sera en harmonie avec les avenues Bucholz et Pierre Corneille, récemment réaménagées.

L'ancienne route de Duclair sera entièrement requalifiée intégrant 2 voies de circulation adaptées au trafic des poids lourds, l'insertion de pistes ou bandes cyclables et des trottoirs aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Entre la rue Lamartine et l'embranchement du chemin du Clos aux moines (vers le rond-point dit « rond-point du loup ») soit 1 km de long, la voirie et les trottoirs seront refaits en fonction de l'état d'usure ; certaines portions en bon état pouvant être conservées.

Une réunion publique relative aux travaux de l'ancienne route de Duclair se tiendra le 17 mai, à 18h30 à l'espace Res publica de Canteleu.

Un nouveau projet d'itinéraire cyclable pour relier le centre-ville de la commune à la Forêt de Roumare

Le projet d'itinéraire cyclable reliant la place Prat au Parc animalier de la Forêt de Roumare est relancé grâce notamment aux discussions engagées entre les élus de Canteleu et les propriétaires du Haras du Loup. La piste relierait, d'une part, le collège situé en centre-ville au Haras du Loup et d'autre part le Haras au parc animalier.

Ce projet pourrait être financé dans le cadre des projets de territoire, décidés en collaboration et avec les communes, qui seront révélés d'ici la fin de cette année. L'estimation de cet aménagement est chiffrée à 1 100 000 €.

Contact Presse

Marion FALOURD
Attachée de presse Métropole Rouen Normandie marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54

